

Bulletin municipal du Noyer

N° 35 - Décembre 2024

L'édito du Maire



Sommaire

- Les actions menées et en cours
- Patrimoine naturel de notre commune
- Infos diverses
- Infos pratiques
- Événements
- Comptes rendus des réunions du conseil municipal

Directeur de la publication :

Philippe Gamen

Comité de rédaction :

Françoise Besson, Philippe Durand, Odile Manoussakis, Philippe Perrier.

Ont participé à ce numéro :

Sophie Dodelin, Pierre Renau.

Photographies : Philippe Durand, LPO, Odile Manoussakis, Frank Vassen.

Cher(e)s Noyeraines et Noyerains,

L'année 2024 s'achève. Pour l'équipe municipale, elle a été riche en études sur la rénovation des bassins dans les hameaux, la création de cheminements piétonniers et la rénovation énergétique du bâtiment de la mairie. Nous sommes désormais prêts à engager les travaux sur ces équipements. Les réflexions sur les travaux de rénovation de l'église sont désormais notre principale préoccupation et nous nous engageons à avoir une vision claire en 2025 pour se mettre en ordre de marche.

Bien évidemment, nous ne manquerons pas à nos traditionnels engagements de fin d'année avec la fête de la Saint-Nicolas et le repas des anciens de la commune.

Quant à moi, je vous donne rendez-vous le dimanche 12 janvier pour la cérémonie des vœux.

D'ici là, passez très belles fêtes de fin d'année !

Philippe GAMEN

Ouverture de la Mairie au public :

Mardi : 14h30 à 16h30 - Jeudi : 17h00 à 19h00

Permanence des élus : sur rendez-vous

Téléphone : 04 79 63 31 72

Courriel : mairie-lenoyer@wanadoo.fr

Site : <https://www.lenoyer73.fr/>

Les actions menées et en cours

Le Noyer : une terre historique de pommier et de poirier à jus !

La mairie met à disposition l'ancien terrain de la station d'épuration à deux entreprises locales pour créer un verger pédagogique.

La cidrerie des Pentes (Arith) et Aux herbes ! (Le Noyer) collaborent pour planter une vingtaine de pommiers et poiriers. L'occasion de sauvegarder des variétés typiques et locales qui tombent peu à peu en désuétude malgré leur intérêt. Nous avons à cœur la perpétuation du patrimoine fruitier des Bauges. La production de fruits permettra de renforcer la résilience du territoire par un apport supplémentaire d'une alimentation saine de proximité.

Ce lieu permettra aussi de créer ponctuellement des ateliers éducatifs : autour de la conduite d'un verger rustique, les variétés atypiques de fruits gourmands, la greffe, la mare et son écosystème, les bienfaits de la haie vive, les différentes conserves de fruits, etc. Une formation sur la création d'un verger de montagne aura lieu en 2025 (elle démarre en janvier !). Grâce à la certification *Qualiopi*, les formations bénéficient d'un gage de qualité et peuvent être prises en charge financièrement par des fonds de formation (Vivéa, Agefice, etc.).

Bassins et cheminements piétonniers

S'agissant de la rénovation des bassins se trouvant dans les différents hameaux, une première phase d'étude technique a été menée cet été sur certains que nous avons priorisés. Merci à toutes celles et ceux qui nous ont apporté des informations précieuses. Un chiffrage financier des travaux à envisager est en cours.

S'agissant, des cheminements piétonniers entre les hameaux, nous poursuivons nos investigations pour trouver la meilleure solution technique et financière. Le département de la Savoie nous autoriserait à aménager les accotements de la route départementale pour des cheminements « rustiques » et moins onéreux.

Formation aux premiers secours citoyens

La municipalité organise le 08 janvier 2025, une formation gratuite aux premiers secours à destination des habitants. Cette formation d'une durée de 7h sera assurée par les sapeurs-pompiers. Le nombre de place est limité à 10 places.

Nous distribuerons des Flyer dans les boites à lettres en temps voulu pour les inscriptions.

Travaux voirie

Comme chaque année, un budget est alloué à l'entretien de nos voies communales et chemins ruraux. Cette année, c'est la route du Vieux Moulin qui relie le chef-lieu à Saint-François-de-Sales qui a fait l'objet de travaux. D'autre part, des potelets en bois seront posés dans le virage dangereux du chef-lieu, de manière à sécuriser le cheminement piétonnier. Au printemps 2025, nous poursuivrons ces travaux d'entretien sur les routes du Buisson et la route du Vieux Moulin.

Travaux cours d'eau au Perrier

De nouveaux travaux ont dû être réalisés sur le haut du hameau du Perrier afin de gérer les débordements qui se produisent désormais de manière récurrente lors de forts épisodes pluvieux. Un piège à cailloux a été mis en place et le petit ruisseau a été légèrement recalibré de manière à éviter de nouvelles obstructions par les pierres, branches et feuilles. Nous profitons de ce chapitre pour rappeler ici l'importance à ce que chacun participe à la veille du bon écoulement des eaux dans les cunettes, ruisseaux et grilles pluviales qui se trouvent à proximité immédiate de son lieu d'habitation.

Une nouvelle phase de réflexion sur le devenir de notre église

Nous poursuivons nos réflexions liées au devenir de notre église.

Le dernier diagnostic mis à jour récemment estime le montant des travaux de rénovation à 2,4 M€ HT. Bien que des aides financières existent, le montant restant à la charge de la commune sera extrêmement élevé et engagerait financièrement notre commune sur un temps long, impactant, de ce fait, les investissements futurs.

L'équation est donc complexe et demande de bien étudier toutes les possibilités qui s'offrent à nous avant de décider.

Pour ce faire, nous allons être accompagnés par un chargé de mission mis à disposition par le Parc, de manière à orienter clairement nos choix avant la fin du mandat.

Stérilisation des chats

La campagne de stérilisation des chats errants se poursuit. Merci infiniment aux personnes qui sont vigilantes et nous signalent la présence ou capturent elles-mêmes les rares félins errants non stérilisés qui demeurent encore sur la commune. Lionel, notre agent technique peut assurer le transport et relâcher l'animal sur le lieu de capture après intervention du vétérinaire. Veuillez nous signaler toute capture puisque les frais de stérilisation sont aux frais de la mairie. Nous tenons à votre disposition des cages adaptées. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'aide : F. Besson 04 79 63 34 82.

Patrimoine naturel de notre commune

Création de mares au Noyer

Une fondation grenobloise finance, de 2023 à 2025, le projet Alpi'mares : créations et restaurations de mares en vallées alpines (entre 800 m et 2200 m d'altitude).



La LPO s'occupe de ce travail et nous a proposé d'installer des mares sur la commune : 2 l'ont déjà été, en septembre 2024, sur une zone humide appartenant à la commune, près du col de Plainpalais. En 2025, une mare devrait aussi être installée près du parking de la Chamoisette.

Les mares, ce sont ces petites étendues d'eau stagnante peu profondes que l'on peut observer un peu partout autour de nous. Si elles peuvent paraître insignifiantes, elles ont néanmoins un rôle important : ce sont des réservoirs de biodiversité. De nombreuses espèces, tant végétales qu'animales, dépendent de ces milieux pour vivre : c'est notamment le lieu de reproduction préférentiel des amphibiens (grenouilles, tritons, crapauds) et des odonates (libellules)



Les mares sont parmi les écosystèmes les plus menacés au monde. En France, on estime que plus de 50% des mares ont disparu depuis 1950, et encore plus en moyenne montagne ! Ces milieux aquatiques sont, en effet, fragiles. Ils peuvent évoluer très rapidement et la végétation peut, si elle n'est pas contrôlée, se développer et aboutir à la disparition de la mare. À cela, s'ajoutent différentes menaces liées notamment à nos activités : certaines mares peuvent se voir comblées, drainées ou encore polluées, mettant en péril les espèces qu'elles abritent.



La raréfaction des mares met directement en cause leur propre survie et celle des espèces concernées. La présence d'un réseau de ces petits points d'eau sur un territoire est nécessaire aux espèces migratrices, à la dispersion des espèces ou aux échanges génétiques entre les différentes populations menacées par la fragmentation des milieux naturels.

Vous pouvez participer à l'inventaire des mares de la commune !

En effet, de nombreuses mares restent sans doute encore à découvrir, à décrire et à inventorier dans notre commune. Aussi, dans le cadre de notre Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), si vous avez une mare chez vous, ou que vous en voyez lors de vos promenades, vous pouvez participer à l'amélioration des connaissances du patrimoine naturel communal grâce au programme "Mares, où êtes-vous ?". C'est une application téléchargeable sur smartphone, et son site Internet est accessible à partir de l'Observatoire participatif de la biodiversité du massif des Bauges, ou sur www.mares-libellules.fr . Vous aurez la possibilité de localiser, photographier et décrire la mare que vous observez.

Où en sommes-nous avec l'ABC ?

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité des Communes d'une durée de deux ans, chaque commune a la possibilité de faire deux animations nature par an :

Au Noyer, début avril, nous avons organisé la réunion de lancement avec une sortie sur le terrain pour apporter une compréhension de nos paysages.

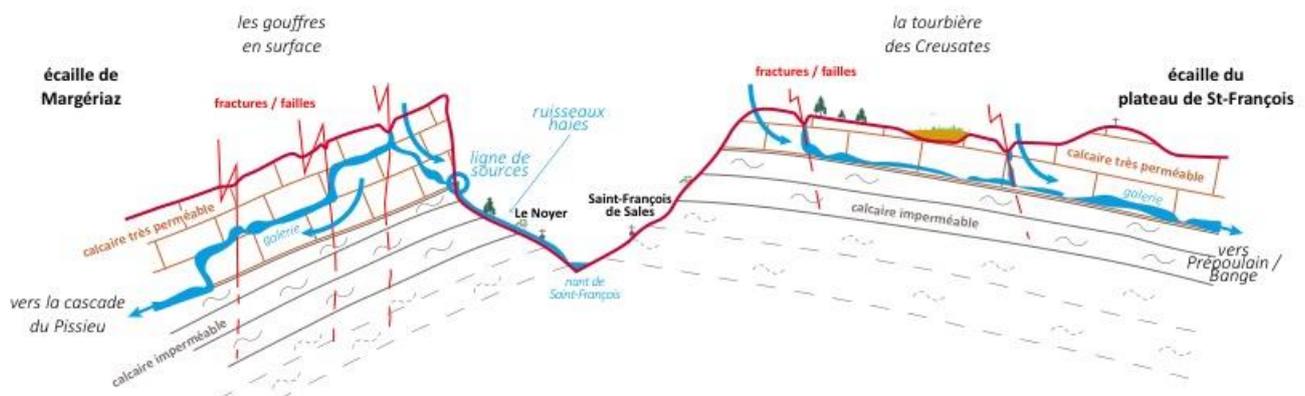
La vallée du Noyer-Saint-François oppose deux versants qui ne fonctionnent pas de la même manière. Cela s'inscrit dans le paysage à travers les haies et ruisseaux qui parcourent le versant noyerain, au contraire du versant de Saint-François.

Le calcaire est parcouru de réseaux de galeries souterraines qui orientent les écoulements. Le calcaire supérieur est truffé de galeries, alors que le calcaire inférieur plus argileux-marneux réagit comme une limite imperméable que l'eau ne franchit pas, et ressort sur le versant noyerain, parcourant ensuite en surface la plus grande pente jusqu'au nant. Ce n'est pas le cas pour le versant de Saint-François car les galeries sont orientées dans l'autre sens et vont alimenter vers Prépoulain, voire Bange en cas de fort débit. Là, pas d'écoulement de surface et pas de haies qui le surlignent.

C'est la structure géologique des couches qui oriente les écoulements, et qui façonne le paysage que les hommes ont modelé traditionnellement encore aujourd'hui.

Les deux versants sont différents.

Petite fabrique de paysage sur les versants du Noyer et de Saint-François de Sales,
ou pourquoi y a-t-il des ruisseaux et des haies d'un côté, et pas de l'autre ?



sur le versant du Noyer, la ligne de source à la limite des deux calcaires permet l'écoulement de ruisseaux qui sont surlignés par les haies dans le sens de la pente jusqu'au nant de Saint-François

au contraire, sur le versant de Saint-François, très rares sont les écoulements en surface car les galeries souterraines guident l'eau dans l'autre sens. Pas de ruisseaux dans la pente ni de haies.

Le 30 novembre, une vingtaine de participants pour l'animation proposée par Pierre Renau, accompagnateur et géologue, sur la connaissance du Nant de St François : découverte et observation de ses particularités.

Cela a consisté à présenter la répartition de la faune et de la flore dans le paysage des deux communes du Noyer et de Saint-François de Sales, en focalisant sur le Nant de Saint-François et sa ripisylve (forêt de berges). L'occasion également de partir à la pêche des invertébrés, révélateurs de l'état de propreté du cours d'eau selon la présence ou l'absence de certaines bestioles au fond du seau.



L'animation au Noyer prévue le **7 décembre** sur le muscardin a été annulée à cause du mauvais temps. Elle sera reportée ultérieurement.

Le 9 novembre, Arith a proposé une animation nature dont le sujet est « Pourquoi les arbres sont-ils remarquables ? »

Quant à **Saint-François**, deux animations ont eu lieu : une sur les chauve-souris et l'autre sur les mares.

Pour 2025, nous avons prévu au Noyer d'aborder les thèmes tels que haies, arbres têtards et mares.

À Saint-François-de-Sales, ce sera la connaissance des oiseaux et de leurs chants lors d'une balade découverte puis une animation sur les rapaces autour d'un nid de faucon crécerelle situé depuis 2-3 ans sur l'église de Saint-François.

D'autres animations vous seront communiquées dès qu'elles seront définies.

Vous pourrez les retrouver et vous inscrire sur le site Internet de la commune, en allant dans la rubrique : cadre de vie/environnement, puis Biodiversité/Faune-Flore, puis Atlas de la Biodiversité.

En tant qu'habitant de la commune, vous pouvez participer aux animations et formations des 14 communes. Elles sont indiquées un ou deux mois avant la date.

Les hirondelles ne sont pas tout à fait parties !

Dans le dernier bulletin nous avons consacré un article sur les hirondelles rustiques et hirondelles de fenêtre, suite à une journée que nous avons organisée avec la LPO. L'occasion aussi de faire un comptage des nids sur notre commune et de mieux localiser et

connaître ces oiseaux qui nous enchantent... Nous avons pu constater le plaisir des habitant.es qui accueillent des nids dans différents endroits de leur habitat.

Nous avons poursuivi cette thématique par un atelier de fabrication de nids d'hirondelles le samedi 12 octobre, animé par Sébastien, naturaliste passionné de l'association Colocaterre de Doucy.

Un moment enchanteur qui a permis non seulement de créer un nichoir et de participer à la sauvegarde de cet oiseau mais aussi de mieux le connaître grâce aux informations partagées par Sébastien.



Mieux connaître notre forêt : les épicéas victimes de scolytes

Allons à la découverte du scolyte dans les épicéas à travers cet article écrit par Caroline Salomon, chargée de mission forêt, filière bois, dessertes, au Parc des Bauges.

En 2018 la filière bois française est secouée par une croissance fulgurante de l'épidémie qui touche les épicéas suite aux attaques massives d'un insecte, le scolyte (*Ips typographe*), dit bostryche. Ces attaques sont fréquentes, et se sont produites de façon répétée dans le temps (1962, 1976, 1983, 2003, 2018, etc.). Dans le Massif des Bauges, les attaques du scolyte se sont particulièrement fait ressentir depuis 2022. Vous le remarquez probablement aujourd'hui, lorsque vous observez de grandes taches grises dans les forêts résineuses.



Tous les arbres sont habituellement attaqués par des insectes, dont les scolytes qui sont une grande famille de l'ordre des coléoptères. Chaque essence d'arbre possède donc son scolyte. Le scolyte typographe est celui qui touche principalement les épicéas. Il s'agit d'un « mangeur sous écorce », qu'on dit cambiphage (à ne pas confondre avec xylophage, les mangeurs de bois). La femelle pond des larves qui vont se développer sous l'écorce en se nourrissant du bois gorgé de sève élaborée (plein de sucre et à destination de tous les tissus de l'arbre).

Elles creusent alors des galeries bien visibles sous les écorces détachées des arbres infectées, formant ainsi des dessins « typographiques ». L'arbre, privé de sève, est affaibli. Il peut se défendre en produisant une très grande quantité de sève d'un coup, afin de noyer les larves. Mais cela ne suffit pas lorsque l'attaque est massive. On estime qu'il faut environ 1200 insectes sur un épicéa de 1m³ pour le faire mourir (source : Département Santé des Forêts, ONF). Lorsque l'arbre meurt et perd toutes ses aiguilles, les larves déjà ont éclos et se sont envolées pour attaquer les arbres verts voisins.

Ces attaques sont particulièrement dévastatrices dans la situation actuelle du changement climatique. Le scolyte possède un cycle de reproduction rapide, qui est passé à 3 cycles par an lorsque les automnes et hivers ne sont pas assez froids. À chaque cycle, la femelle pond une cinquantaine d'œufs. Une année moyenne (comme actuellement avec 3 cycles de reproduction par an), une femelle engendre une population de 400 000 insectes en 2 ans.

Les épicéas sont également des arbres qui ont besoin d'ambiances fraîches, avec beaucoup d'humidité (1000mm de précipitations annuelles, dont 300 en période estivale). Cette essence est donc à sa place à partir de 600m d'altitude. Or l'épicéa est l'essence adorée des charpentiers. Elle a été massivement plantée grâce à des fonds d'aides publiques, le Fond Forestier National mis en place en 1946 pour participer à la reconstruction après-guerre. L'essence est donc présente à des altitudes inférieures à 600m d'altitude, où elle souffre particulièrement de la chaleur et du manque d'eau. Les arbres fatigués n'ont pas la force de se défendre, et sont particulièrement sensibles aux attaques des scolytes. Depuis 2023, les forestiers sont particulièrement inquiets en observant des attaques de scolytes même en altitude, résultat d'un réchauffement globalisé.



Face à l'ampleur de la crise, les moyens de lutte sont extrêmement limités. Le piégeage de l'insecte est insuffisant et inutile. Les prédateurs naturels, comme les Clairons (petits insectes) et le Pic tridactyle, sont trop peu nombreux face à la vague des scolytes.

La mesure curative qui reste la plus efficace pour les forestiers est de prélever les bois fraîchement scolytés le plus rapidement possible afin d'optimiser leur valeur économique (avant qu'il ne meure). Pour voir si un épicéa encore vert est attaqué par le scolyte, vous pouvez scruter l'écorce à la recherche de tous petits trous ornés de sciure brune, témoins de la ponte. Vous pouvez également taper du poing sur l'écorce, et voir si des aiguilles vertes commencent à tomber au sol. Il faut alors exploiter très rapidement les bois, et faire en sorte qu'ils soient emportés hors forêt le plus rapidement possible, en moins de 30 jours. C'est ce qui engendre dans le paysage des coupes rases dites « sanitaires », en augmentation ces temps-ci. Dans les forêts saines, il est conseillé de ne pas exploiter les bois, car la coupe déstabilise le reste de la forêt restante, favorisant l'apparition du scolyte sur les épicéas à proximité. Des coupes légères peuvent être réalisées dans les peuplements sains qui nécessitent une éclaircie, si la forêt est jugée résiliente et en bonne santé (ambiance fraîche, structure mélangée, régénération naturelle présente, etc.). Un guide pour accompagner les propriétaires dans la gestion de ces forêts scolytées est en cours de rédaction par le Centre National de la Propriété Forestière et sera disponible au premier trimestre 2025. Dans tous les cas, vous pouvez demander conseil auprès du technicien forestier de la

Chambre d'Agriculture sur la commune du Noyer,
Arthur BRUN. arthur.brun@smb.chambagri.fr - 06 50 19 14 58



Infos diverses

Bienvenue au « petit » nouveau sur l'aire de jeux

Les adolescents peuvent désormais profiter d'un panier de basket situé à côté de l'aire de jeux des enfants.



Recherche volontaires sympathisants Anciens Combattants

Les Anciens Combattants des Bauges recherchent des sympathisants pour renforcer les animations patriotiques et les cérémonies du souvenir.

Tout âge est bienvenu si vous êtes disponible pour porter les drapeaux éventuellement laissés vacants.

Merci. J C Mithieux 06 09 08 30 37

Cérémonie des vœux

À noter sur vos agendas !

La traditionnelle cérémonie des vœux se tiendra le **dimanche 12 janvier 2025 à 11h00** dans la salle communale. Elle sera suivie du partage du verre de l'amitié.

Infos pratiques

Site Internet



N'hésitez pas à consulter notre site Internet :

<https://www.lenoyer73.fr>

La maison France Service

Pour toutes les démarches administratives qui peuvent vous sembler complexes, vous pouvez solliciter « France Service » mis en place par l'Etat. Une agence existe au Châtelard au siège des « Amis des Bauges ».

Des agents d'accueil sont formés pour vous accompagner tout en exploitant les potentialités du numérique et en formant les personnes aux usages d'Internet.

Adresse :

232 avenue Denis Thermes, Le Châtelard - 04 79 54 87 64

info@amisdesbauges.org

Déchetterie mobile

Pour l'année 2025, les dates ne sont pas encore définies. Consultez le site Internet en début d'année.



Nous rappelons que les déchets amiantés, les végétaux et les gravats ne sont pas acceptés sur la déchetterie mobile. En revanche, les textiles, linge de maison, petite maroquinerie, chaussures sont acceptés mais ils doivent être secs et mis en sacs fermés. Vous trouverez de plus amples informations sur le flyer ci-dessus ainsi qu'à l'adresse suivante :

<https://www.grandchambery.fr/2667-les-dechetteries-mobiles.htm>

Déchetterie : attention nouveaux horaires !



La déchetterie du Châtelard fonctionne désormais aux mêmes horaires toute l'année :

mardi, mercredi, vendredi et samedi : 8h30-12h30 et 13h45-17h30
(sauf jours fériés)

Planning broyeur

Un broyeur à végétaux est toujours mis à la disposition des communes des Bauges par Grand Chambéry. Voici les disponibilités sur notre commune :

- du lundi 6 au dimanche 12 janvier,
- du lundi 3 au dimanche 9 février,
- du lundi 3 au dimanche 9 mars,
- du lundi 4 avril au dimanche 4 mai.

N'hésitez pas à consulter le site Internet de la commune pour le calendrier de l'année. Il convient de réserver à l'avance ce broyeur en mairie, d'autant que nous devons procéder à un état de lieux avant et après usage et vous informer sur les règles de sécurité liées à son usage.

Le broyeur doit ainsi être récupéré le matin au hangar communal à 8h précises et est à rendre après utilisation également au hangar à la même heure.

A noter que l'emprunt du broyeur nécessite un véhicule avec une boule d'attelage.

Un contrat de prêt devra être signé avec la commune. Les principales conditions d'emprunt vous seront expliquées.

Garde Champêtre

Le garde Champêtre mutualisé et porté par le Parc, a pris ses fonctions début juillet. Il est présent sur notre commune selon un calendrier prédéfini et à raison de 2 demi-journées par mois pour l'instant. Il peut intervenir sur des délits à la demande du Maire ou de sa propre initiative.

Peut-être l'avez-vous déjà croisé ?

Coordonnées de Grand Chambéry

Pour vos démarches administratives concernant l'eau, les déchets et le transport scolaire, nous vous rappelons les coordonnées de l'Antenne des Bauges de Grand-Chambéry :
Avenue Denis Therme 73630 Le Châtelard (<https://www.grandchambery.fr>).

Horaires d'ouverture au public Antenne Bauges :

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Vous pouvez également bénéficier d'un accueil téléphonique aux mêmes horaires :

Téléphone : 04 79 54 53 56

N'hésitez pas à consulter le site de Grand Chambéry pour toutes les infos, qu'elles soient techniques, culturelles ou sportives : www.grandchambery.fr.

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE JOSEPH LOUIS HECTOR DE CALLIAS
LE NOYER**



Notre thème d'automne sur la musique, vient de prendre fin, il reste de nombreux livres, CD, à emprunter.

En ces mois de septembre-octobre, nous avons enregistré 7 nouvelles inscriptions.

Samedi 18 septembre, notre bibliothèque a reçu 5 bibliothèques du cœur des Bauges ainsi que nos deux référentes de Savoie-biblio, ceci afin d'échanger sur les divers projets à venir (Thème, organisation, fonctionnement).

Nous nous sommes inscrits pour le prochain prix LA VACHE QUI LIT, UN VACHE DE PRIX : Le prix roman jeunesse du Festival Au bonheur des Mômes !

Le prix roman jeunesse « La Vache Qui Lit » a été créé en 2004 par le festival Au Bonheur des Mômes et la bibliothèque du Grand-Bornand.

Le prix de « La Vache Qui Lit » récompense un auteur de littérature jeunesse parmi cinq livres sélectionnés au préalable par un comité de pilotage. Le prix est décerné par un public d'enfants âgés entre 8 et 12 ans. Les lecteurs peuvent lire un seul des romans de la sélection ou deux... voire la totalité de la sélection, soit cinq livres.

Ils sont libres de voter ou non, de manière anonyme, au moyen des bulletins mis à leur disposition par leur bibliothèque ou téléchargeable sur cette page. Il est nécessaire de remplir un bulletin par roman lu.

Les livres seront mis à disposition prochainement. S'inscrire pour participer.

Nos horaires :

mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h

Notre bibliothèque sera fermée les 25 décembre 2024 et 1^{er} janvier 2025

Emprunt gratuit, 6 à 8 livres par personne, 3 CD et 3 DVD. Contact :

Contact : lenoyerbiblio@gmail.com

Catalogue en ligne : bibliotheque-le-noyer.fr (demander auprès des bénévoles votre numéro d'inscrit à 4 chiffres, puis les 4 chiffres de votre année de naissance.

Evénements

Cérémonie du 11 novembre

La traditionnelle cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est tenue place des Cloutiers. Notre maire a rendu hommage à tous ceux qui ont combattu et sont morts pour la France.

Les habitants et les élus présents ont pu ensuite partager le verre de l'amitié.



Les comptes-rendus du conseil municipal

Depuis notre dernier Bulletin Municipal, deux conseils municipaux ont eu lieu : les 30 septembre et 5 décembre derniers. Leurs comptes-rendus sont désormais visibles sur notre site Internet. Il est toutefois possible d'avoir la version papier en la demandant à la mairie.

